



**MAIRIE de PLOUÉZEC**  
**TI-KÊR PLOUEG AR MOR**



**MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**  
**R.C.**

**Le pouvoir**  
**adiudicateur :**

**MAIRIE DE PLOUEZEC**

**RENOVATION ENERGETIQUE DE**  
**L'ECOLE ELEMENTAIRE**  
**LEFEBVRE**

La procédure utilisée est la suivante :

En application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**Mardi 26 NOVEMBRE A 12H00**

## 1. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

## 2. FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45 III du Décret 2016-360.

En cas de groupement solidaire, le cahier des clauses particulières devra préciser le compte unique sur lequel les versements seront effectués.

## 3. VARIANTES ET OPTIONS

- Variantes libres : les variantes libres par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.
- Variantes imposées par le pouvoir adjudicateur (Prestations supplémentaires/alternatives éventuelles) : le pouvoir adjudicateur n'impose pas la présentation de variante.

## 4. NEGOCIATIONS

Aucune phase de négociation n'est prévue.

## 5. VISITE DES LIEUX

La visite des lieux est recommandée mais n'est pas obligatoire avant la remise d'une offre

## 6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

- **Justificatifs candidature**
  - a. Lettre de candidature (DC1 disponible sur : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat?language=fr>)
  - b. Déclaration du candidat (DC2 disponible sur : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat?language=fr>)
  - c. Déclaration du sous-traitant si besoin (DC4) disponible sur : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat?language=fr>)
  - d. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat.
  - e. Liste des services exécutés au cours des 3 dernières années. Ces capacités professionnelles mettront en évidence l'adéquation et la pertinence des dites références à l'objet de la consultation. Pour des entreprises de création récente, ce dossier peut être composé ou complété par un dossier d'études exprimant leur potentiel.
  - f. Une attestation d'assurance en cours de validité (datant de moins de 6 mois).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut s'appuyer sur d'autres opérateurs économiques (cotraitants, sous-traitants) (Article 44 IV du décret 2016-360). Le cas échéant, le candidat produit, pour ce (ces) opérateur(s) économique(s), les mêmes documents que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur à l'appui de sa candidature.

- **Contenu de l'offre**
  - a. L'acte d'engagement complété
  - b. Le CCAP et le CCTP signé

- c. Un mémoire technique indispensable détaillant votre proposition
- d. Relevé d'identité bancaire faisant apparaître BIC-SWIFT et IBAN.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus du DC4 :

- Les capacités professionnelles du sous-traitant (DC2),
- RIB faisant apparaître IBAN et BIC (pour les prestations dont le montant est supérieur à 600€ TTC, conformément à l'article 135 du décret n°2016-360).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction prévue à l'article 48 du décret n°2016-360.

Conformément à l'article 55-IV du décret 2016-360, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus à l'article 51 du même décret.

*Nota : l'ensemble des certificats sociaux et fiscaux ne sont à produire qu'au niveau de l'attribution du marché. Par simplification, ils pourront être joints à la remise des offres.*

## 7. CONDITIONS DE REMISE ET DELAI DE RECEPTION

Les offres sont à remettre **au plus tard le mardi 26 novembre 2024 à 12 heures.**

En application de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, la signature du cahier des clauses particulières n'est pas exigée dès le dépôt de l'offre.

*Remise des plis sur support papier (par souci d'économie, les documents devront être remis sans reliure)*

Les offres sont à déposer obligatoirement sur la plate forme MEGALIS :

<https://marches.megalisbretagne.bzh/>

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite fixées au présent règlement de la consultation seront éliminés et renvoyés à leur auteur, conformément à l'article 43-IV du décret 2016-360.

## 8. CRITERES DE SELECTION

### Choix des candidatures

- Références (prestations similaires au cours des 3 dernières années, ou moyen de preuves équivalent pour les entreprises de création récente)
- Compétences professionnelles dans le domaine objet du marché : Certificats de capacités, titres professionnels permettant le dépôt des autorisations d'urbanisme, labels dans les domaines considérés,
- Moyens humains et/ou matériels du candidat,
- Chiffre d'affaires des trois dernières années (ou déclaration appropriée de banque).

### Choix des offres

- **Valeur technique : coefficient de pondération : 0,60**
  
- Sous critère 1 La présentation des moyens techniques et humains spécifiquement engagés sur cette opération (constitution de l'équipe : CV, références), (0,2).
- Sous critère 2 Une **note méthodologique quant au déroulement des phases études et chantier** (0,4),
- Sous critère 3 : Une **note d'intention** présentant, à la lumière des opérations déjà réalisées, comment le candidat envisage de traiter les exigences thermiques et architecturales prévues au programme. (0,4)

- **Prix :** **coefficient de pondération : 0,40**

L'offre financière sera présentée sous la forme d'un forfait détaillé, intégrant les frais de mission et de déplacement. La totalité des prestations devra être présentée en €, hors taxe et TTC.

## **9. CONTACTS**

**Renseignements administratifs et techniques, visite sur site préalable à réponse :**

Demande par le biais de la plate-forme MEGALIS : <https://marches.megalisbretagne.bzh/>